

MARSEILLE 1943

LE QUARTIER DU PANIER

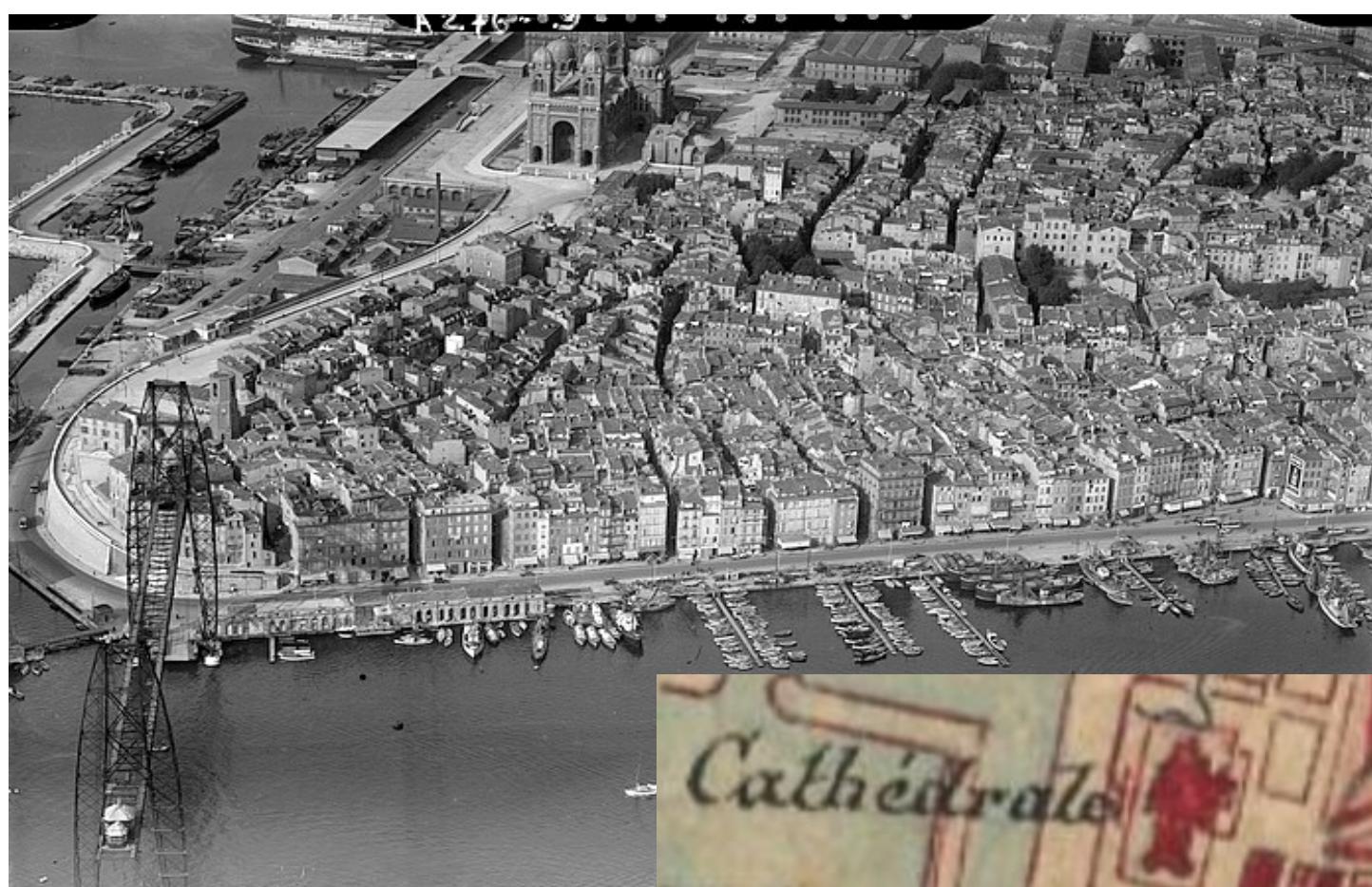


© gabys









MESSAGE DIFFUSE PAR HAUT-PARLEUR LE 29 JANVIER 1943

« Habitants du quartier, pour des raisons d'ordre militaire et afin de garantir en toutes circonstances la sécurité de la population, les hautes autorités allemandes ont décidé de procéder à votre évacuation.

Préparez-vous donc immédiatement à quitter votre domicile.

N'emportez que des bagages à main : couverture, linge de corps, vêtements chauds, vivres pour 48 heures.

Votre hébergement sera assuré. Des indemnités vous seront payées.

Soyez calmes et disciplinés ! À partir de maintenant, il est rigoureusement interdit de circuler dans les rues sauf en groupes organisés sous la conduite des autorités chargées des opérations d'évacuation.

Fermez à clé en partant.

Attention ! Toute personne trouvée en possession d'une arme à feu ou d'une arme blanche sera immédiatement arrêtée et jugée.

Elle sera punie de la peine de mort.

Dans votre propre intérêt, facilitez la tâche des autorités françaises qui ont besoin de votre discipline et de votre concours pour mener à bien cette difficile opération ».



L'évacuation du quartier nord du Vieux-Port

JEUDI 28 JANVIER 1943





Rafle et évacuation
les 22 et 23 janvier 1943









.3



